



Compte rendu du CDAS du 21 mars 2019

Le CDAS s'ouvre par la présentation des nouveaux membres suite aux élections de décembre dernier.

Après la lecture de la liminaire (en pièce jointe), la réponse du directeur :

- Volume de suppression certainement en hausse mais encore non connue (pas dévoilée du moins)
- Concernant les projets, des pistes ont été évoquées lors de la réunion à Limoux (Pour information : maintien d'une antenne SIE, maintien du SIP et fermeture de Quillan)
- Le projet d'orientation départemental sera évoqué lors de l'audience du 28 mars
- Toujours pas de médecin de prévention. Et pas l'ombre d'une piste. Les visites médicales ne sont pas assurées notamment sur le centre de contact qui devrait avoir des visites annuelles.

Présentation du Règlement Intérieur

Interruption par le directeur qui prend un appel téléphonique.

Vote du RI : 2 FO pour. 1 Solidaires douanes pour. 1 CGT abstention. 2 solidaires finances publiques contre (concernant la restriction des droits syndicaux sur les préparations et comptes rendus.)

Compte rendu de l'activité 2018 : focus particulier sur les inondations ayant frappé le département.

Les comptes rendus des autres « secteurs » sont reportés au prochain CDAS en l'absence de Françoise Hennebelle.

Le montant global des aides accordées aux sinistrés s'est élevé à 77300 euros. Répartis entre l'action sociale, la MASFIP, la SRIAS. Les équipes de l'action sociales ont été fortement mobilisées en lien étroit avec la direction locale.

Action Programmée pour 2019 :

Problème sur la sortie famille. Le nombre d'enfants venant de franchir la barre des 13 ans est en forte augmentation, ce qui freine probablement les inscriptions budgétairement parlant. Le CDAS va étudier la possibilité de rehausser l'âge de gratuité. (sortie Planet océan et serre amazonienne à Montpellier)

Concernant la sortie du Puy du fou, l'ATSCAF organisant le même voyage, il n'est pas utile de maintenir.

Sur la sortie Noël, le château Laprade n'est pas en capacité d'accueillir la totalité (+300). Il est évoqué la possibilité d'une nouvelle organisation à la patinoire de Narbonne.

Débat autour de la pertinence de prof express, mais en l'absence d'alternative concernant l'aide à la parentalité et compte tenu de la somme représentée, l'opération est reconduite. Mais il faut plus communiquer sur cette offre.

Concernant les coupons sport, il sera étudié la possibilité laisser un choix avec des chèques culture.